



REPUBIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général du Gouvernement

DECRET D/2013/ **089** /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CERTAINS CADRES AU HAUT COMMISSARIAT A
LA REFORME DE L'ETAT ET LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE**

Le Président De La République

Vu la constitution ;

Vu la loi L/2001/028/AN/ du 31 décembre 2001, portant statut général des fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2011/031/PRG/SGG/du 14 Février 2011, portant création d'un Haut Commissariat chargé de la Réforme de l'Etat et la Modernisation de l'Administration ;

Vu le Décret N°D/2012/109/PRG/SGG du 05 Octobre 2012, portant remaniement partiel du Gouvernement ;

Vu les Décrets N°D/2012/121/PRG/SGG du 08 Novembre 2012,
D/2012/127/PRG/SGG du 26 Novembre 2012, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2013/042/PRG/SGG du 25 Février 2013, Portant Réorganisation du Haut Commissariat à la Réforme de l'Etat et la Modernisation de l'Administration ;

DECRETE

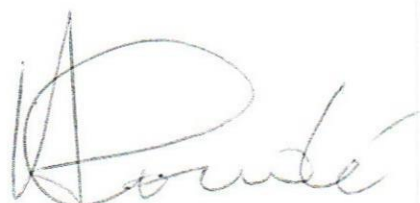
Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés au Haut Commissariat à la Réforme de l'Etat et la Modernisation de l'Administration Publique dans les fonctions ci-après :

1. **Directeur Général de l'Agence Nationale de la Gouvernance Electronique et de l'Informatisation de l'Etat (ANGEIE)** : Mr Ibrahima Kalil Kourouma, Ingénieur en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, précédemment Directeur Général de la Société GUITEX, Affaires et Technologies du développement au Canada.
2. **Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de la Gouvernance Electronique et de l'Informatisation de l'Etat (ANGEIE)** : Mr Camara Ahmed Camille, Mle 210681 B, précédemment Directeur National Adjoint des

technologies de l'information et de la communication au Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Article2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 10 MAI 2013 2013



Prof Alpha CONDE